



Mission 300 – Sommet de chefs d’État d’Afrique sur l’énergie

27-28 janvier 2025, Dar es Salaam, Tanzanie

Avant le Sommet de Mission 300, une réunion rassemblant plus de 100 représentants d’organisations de la société civile s’est tenue en mode virtuel dans le cadre d’un dialogue préparatoire au Sommet. Au cours du Sommet, deux rapporteurs de la société civile, à savoir M. Adam Anthony, Directeur exécutif de Haki Rasilimali (Tanzanie) et M^{me} Cherop Soy, Chargée de programme chez Enzi Ijayo Africa Initiative (Kenya), ont donné lecture d’une déclaration commune résumant les travaux de cette réunion préparatoire.

Déclaration de la société civile Mission 300

Préambule

Sachant que près de 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne n’ont pas actuellement accès à l’électricité, ce qui représente environ 83 % du déficit mondial d’accès à l’électricité ;

Sachant en outre que, sans accès à une énergie durable, fiable et d’un coût abordable, l’Afrique subsaharienne risque de ne pas atteindre ses cibles de développement, et notamment de ne pas sortir des millions, sinon des milliards, de personnes de la pauvreté ;

Notant que l’Afrique recèle quelques-unes des meilleures ressources en énergies renouvelables de la planète, et que près de 60 % des meilleurs sites d’énergie solaire du monde se trouvent sur le continent ;

Notant que l’accès à une énergie durable, fiable et d’un coût abordable est essentiel pour alimenter l’Afrique en énergie, transformer les économies nationales et stimuler le développement régional ;

Reconnaissant la mission de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement qui vise à étendre l’accès à l’électricité à 300 millions de personnes en Afrique subsaharienne d’ici à 2030 ;

Convaincus que les participants à ce sommet sont déterminés à mobiliser un soutien financier et politique en faveur d'un accès à des services énergétiques fiables et durables à un coût abordable sur l'ensemble du continent afin de débloquent des possibilités de développement économique et humain ;

Ayant adopté l'objectif de la Vision 2063 de l'Union africaine, qui consiste à exploiter les ressources énergétiques africaines en vue d'assurer à toutes et à tous une énergie moderne, efficace, fiable, rentable, renouvelable et respectueuse de l'environnement ;

Rappelant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui envisage un monde où les habitats humains sont sûrs, résilients et durables et où chaque personne a accès à l'énergie ;

Rappelant en outre l'objectif 7 de développement durable, qui consiste à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable et à accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial,

En foi de quoi,

Sur la base des résultats du Dialogue de la société civile sur l'énergie qui s'est tenu le 22 janvier 2025, nous, membres de la société civile, avons convenu de suivre une voie d'accès à l'énergie qui est centrée sur les personnes, dans laquelle nul n'est laissé pour compte et qui ne met pas en péril le développement ou la planète.

Excellences ; chers invités ; Mesdames et Messieurs,

Au nom des sociétés civiles africaines, voici nos recommandations.

Résolutions/Recommandations

Soulignons que les investissements doivent être multidimensionnels et intersectoriels, axés sur la production, le transport, la distribution et, autant que possible, sur l'interconnexion régionale afin de garantir la qualité, la fiabilité et l'accessibilité financière de l'approvisionnement en électricité ;

Demandons instamment que l'engagement de connecter 300 millions de personnes en Afrique garantisse aussi la transition vers des sources d'énergie plus diversifiées et plus propres ;

Recommandons que, compte tenu du rôle important que jouent les accords, il soit impérativement institué un mécanisme clair permettant à la société civile et au grand public de participer au suivi et à l'évaluation de l'application des accords sur l'énergie, par l'intermédiaire de comités de coordination au niveau national ;

Recommandons en outre qu'une utilisation cohérente et complète des indicateurs désagrégés soit faite dans tous les pactes nationaux afin d'assurer des progrès significatifs en matière d'accès à l'énergie pour les femmes et les jeunes ;

Encourageons la transparence et la responsabilisation dans tous les aspects de l'atteinte des objectifs de l'initiative Mission 300, y compris l'engagement important des parties prenantes à assurer la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur les pactes nationaux ;

Recommandons que, dans toute la mesure du possible, la mise en œuvre de l'initiative Mission 300 soit dirigée par l'Afrique et assurée par un recours à des matériaux locaux et à une main-d'œuvre locale ;

Recommandons que l'initiative favorise des réformes de la politique en matière d'énergie capables de fournir des systèmes d'énergie renouvelable décentralisés afin de garantir un meilleur accès à l'électricité à un coût abordable pour les communautés, et particulièrement pour les femmes et les jeunes ;

Invitons instamment ce programme à entamer dans les plus brefs délais des échanges avec les organisations de la société civile africaine afin d'accroître la participation des communautés bénéficiaires et leur appropriation du programme ;

Demandons instamment que l'expertise technique de l'initiative Mission 300 provienne du continent, y compris du secteur privé et de la société civile qui jouissent d'une expérience pratique en matière de politiques, de droit, de finance et de collaboration avec les citoyens ;

Rappelons fermement que, par essence, l'exécution de Mission 300 doit être guidée par l'ambition de donner la priorité aux investissements dans les énergies renouvelables et propres et de les optimiser ;

Recommandons la mise en place d'un portail de données ouvertes pour la publication en temps réel des mises à jour sur le financement, l'état d'avancement et l'impact des projets, ainsi que l'institution d'un mécanisme de retour d'information pour recueillir la contribution du grand public, accessible à toutes les principales parties prenantes ; et

Recommandons vivement de donner la priorité au soutien à l'utilisation productive de l'énergie par les femmes, au-delà de l'éclairage de base, et singulièrement dans les chaînes de valeur agricoles.

C'est pourquoi, Excellences et chers invités, nous faisons la promesse aux chefs d'État que la signature de la Déclaration sur l'énergie de Dar es Salaam les engagera sur la voie qui mène à un développement durable, fiable et d'un coût abordable en matière d'énergie.

Merci !